

BTSa - Aménagements Paysagers

Une formation post-bac qui forme des encadrants polyvalents des aménagements paysagers capables à la fois de conduire des opérations techniques, organiser et encadrer une équipe, aménager et entretenir des espaces paysagers, mais aussi d'acquérir les connaissances nécessaires à la gestion d'entreprise.

COMPÉTENCES VISÉES

ORGANISATION DU TRAVAIL ET ENCADREMENT DES ÉQUIPES

- Planification des activités et de la logistique des chantiers.
- Mise en œuvre des normes de sécurité et de la réglementation en vigueur.
- Management d'équipes.

GESTION ET MISE EN PLACE DE LA VÉGÉTATION

- Implantation et mise en place de la végétation à l'aide de documents techniques.
- Prescription de modalités de gestion de la végétation.
- Réalisation et suivi des travaux de gestion de la végétation.
- Automatisation et pilotage à distance de la gestion de la végétation.

MISE EN PLACE ET MAINTENANCE D'OUVRAGES PAYSAGERS

- Modelage d'un terrain.
- Implantation et mise en place d'un ouvrage paysager.
- Prescription de modalités de maintenance d'un ouvrage paysager.
- Réalisation et suivi des travaux de maintenance d'un ouvrage paysager.

GESTION ET SUIVI DE CHANTIERS

- Chiffrage d'un projet.
- Suivi technico économique d'un chantier.
- Gestion du parc matériel, des stocks et des approvisionnements.
- Gestion d'aléas.

CRÉATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

- Analyse de la commande, du site et de son environnement.
- Proposition d'un aménagement paysager.
- Réalisation de supports de communication et de documents techniques.
- Présentation d'un projet à un commanditaire ou à des usagers.

1

semaine de
préparation aux
stages en entreprise



2

modules d'initiative locale



13

semaines de stage
en entreprise



LES ATOUTS DE LA FORMATION

- + Cours de machinisme
- + Des travaux pratiques sur le parc de Terre d'horizon
- + Travail de groupe sur un projet : de la conception à la réalisation
- + 13 semaines de stage en entreprise
- + 2 semaines de stages chantier école
- + 1 semaine de préparation aux stages
- + Enseignements d'Initiative Locale (EIL)

QUELQUES CHIFFRES...

2025

TAUX DE RÉUSSITE

66%

2026

TAUX DE RÉUSSITE

100%

Contenu de la formation

Les enseignements pour la 1^{ère} et 2^{ème} année du BTSa Aménagements Paysagers :

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Organisation économique, sociale et juridique, Techniques d'expression et de communication, Langue Vivante : anglais, Éducation Physique & Sportive, Accompagnement au projet personnel.

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Traitement de données et Technologies de l'information et du multimédia, Connaissance et gestion des végétaux, Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique, Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager, Gestion technico-économique de chantiers, Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager, Gestion de l'eau, Valorisation des végétaux locaux, Pluridisciplinarité.

Des travaux de groupes qui s'appuient sur des projets concrets en lien avec les acteurs du territoire :

- Faire un diagnostic,
- Proposer un projet d'aménagements,
- Gérer le chantier,
- Entretenir les espaces.

MODULES SPÉCIFIQUES

2 Enseignements d'Initiative Locale (EIL) :

- EIL - Gestion de l'eau,
- EIL - Valorisation des végétaux locaux.

ET EN PLUS...

- Des stages à l'étranger : Irlande, Espagne...
- Initiation aux gestes techniques à destination des étudiants non détenteurs d'un bac professionnel AP.

STAGE

- 13 semaines de stages en entreprise
- 1 Semaine de préparation aux stages en entreprise (brevet SST, utilisation en sécurité de machines) dangereuses, initiation aux gestes techniques de chantier)
- 2 semaines de chantier école.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Parcoursup
- L'admission est déclarée par l'établissement après étude du dossier en commission.



UN ÉTABLISSEMENT, UN PROJET :

- ✓ Une pédagogie centrée sur l'apprenant pour favoriser sa réussite
- ✓ Un enseignement au plus proche de la réalité professionnelle
- ✓ De très bonnes conditions d'accueil pour le bien-être des apprenants
- ✓ Former des citoyens responsables et favoriser l'autonomie des apprenants

Et après ?

LES MÉTIERS

De nombreux emplois dans des entreprises privées, des collectivités territoriales et des services espaces verts de la fonction publique sont accessibles : chef d'équipe paysagiste, responsable de chantier, technicien supérieur, etc.

POURSUITES D'ÉTUDES

Licence professionnelle, classe préparatoire scientifique ATS (Adaptation Technicien Supérieur) post BTSa pour intégrer une école d'ingénieur ou les écoles nationales supérieures de paysage afin d'obtenir le diplôme d'État de paysagiste.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

Lycée Terre d'horizon

1414 Chemin de Rosey Ouest
BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
Tél : 04.75.71.25.25
legta.romans@educagri.fr

www.terre-horizon.fr

 @terredhorizon

 @terredhorizonromans

